

15ème législature

Question N° : 42533	De M. Éric Woerth (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique > enseignement supérieur	Tête d'analyse > Information sur l'orientation des lycéens	Analyse > Information sur l'orientation des lycéens.
Question publiée au JO le : 16/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'asymétrie d'informations relative aux études supérieures pour les lycéens. Une des principales sources d'inégalité à l'école est l'information concernant les filières, les écoles ou encore le coût des études supérieures. La part des élèves issus de milieux défavorisés dans l'enseignement supérieur est seulement de 20 % d'après le rapport IPP n° 30. Il y a également un poids qui émane de l'origine géographique puisque l'Île-de-France concentre à elle seule 41 % des étudiants des grandes écoles françaises. Ces chiffres sont alarmants et montrent un problème de diversité dans les études supérieures. La qualité de l'information n'est pas optimale et beaucoup d'élèves n'ont pas connaissance des choix pouvant être faits et s'orientent pour beaucoup trop « par défaut ». Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage, en partenariat avec les régions d'établir un plan d'information à l'orientation égalitaire pour tous les élèves.